



Réunion Intersyndicale ADS du 06 avril 2006 à PARIS (10H30 – 12H00)

CFDT – CFTC - CGT – FO – SIC – SNABF Solidaires

Le tour de table fait apparaître un « état des lieux » contrasté :

Sur l'appel à la grève

la CFTC et le SIC donnent un avis plutôt favorable pour un appel à la grève fin avril,

la CFDT, la CGT et le SNABF Solidaires avis réservé compte tenu des très nombreux contacts avec les collègues sur le terrain qui font douter d'une forte participation des ADS à un appel à la grève même intersyndical à 6,

et FO fermement contre un appel à la grève fin avril (« un tract » étant prêt à être diffusé en cas de confirmation de la grève pour sortir de l'inter à 6).

Situation des ADS

Hormis l'intégration statutaire qui constitue une très ancienne revendication, il faut désormais distinguer trois catégories d'ADS dont les préoccupations peuvent être différentes :

- les ADS multi activités, (pérennisation de leur poste, bénéfice de l'horaire variable ...)
- les ADS des succursales rattachées, (astreintes de W.E., accès au niveau 4 ...)
- les ADS des succursales de rattachement. (pénibilité des gardes de W.E., primes, effectifs ...)

Tous réclament le soutien des agents statutaires dans leurs revendications. En effet, il pourrait se manifester de différentes façons : grève commune, collecte pour soutenir les grévistes, signature des pétitions ...

Par ailleurs, la piste d'une action juridique au motif de la discrimination entre ADS et gardiens du siège, démotive bon nombre d'ADS à faire grève dans l'attente d'un hypothétique résultat. Nous avons rappelé que ce type de recours, initié individuellement, peut prendre plusieurs années ! Par ailleurs il présente un risque d'amende pour le demandeur en cas de rejet de son recours.

Propositions de l'intersyndicale à 6 :

- Il est nécessaire de renforcer la communication notamment sur les revendications catégorielles par des envois individuels réguliers par courrier.
- L'inter à 6 établira un « cahier revendicatif » plus ciblé (et surtout plus mobilisateur),
- Toutes les questions relatives aux ADS seront évoquées à chaque CP,
- Des « états généraux » seront organisés (comme en 1989) pour cibler et finaliser les revendications afin de relancer la mobilisation des ADS (dès septembre 2006),
- Une communication sera faite sur l'étude juridique en cours concernant un éventuel recours pour discrimination (principe à travail égal, salaire égal),
- Deux réunions intersyndicales préparatoires à ces travaux de réflexion sont d'ores et déjà fixées :
 - o le 14/04 à 10H00 (salle CFDT place des victoires)
 - o le 09/05 à 10H00 (lieu à préciser lors de la réunion du 14/04)